

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 10/AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/2020**

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

**REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBERS OPTIQUES Pour Rattachement des ANNEXES de BUREAUX DE POSTES répartis sur huit (07 lots) :**

**PALIER 01 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km

**Lot N°01 :** ANNEXE APC MLOUKA ( 1.500 km) -APC TIMI

**Lot N°03 :** ANNEXE APC GUERARA (0.025 km) - APC SBAA

**Lot N°06 :** ANNEXE APC OUFRAANE (00.00 km) - APC METARFA

**Lot N°07 :** ANNEXES APC (NOUMNAS 0.020 km ; OULED SIDI OUALI (0.070 km); MOULAY LAARBI (0.010 km) - APC TAMENTIT

**PALIER 02 :** Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km

**Lot N°02 :** ANNEXE APC GHOZI (7.200 km) - APC TIMI

**Lot N°04 :** ANNEXE APC SAHLA (12.941 km) - APC METARFA

**Lot N°05 :** ANNEXE APC OULED RACHED (7.185 km) - APC METARFA

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS:**

La participation au présent appel d'offres national s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

**Palier 01 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification;
- Les entreprises sans références professionnelles quelle que soit leur qualification ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

**Palier 02 :** Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPÉRATIONNELLES D'ADRAR  
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence d'Adrar, d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°00100.250.0300.000.135/43.**

**Présentation des offres :**

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALES N° 10/AT/DOADRAR/SDFS/DAL/SA/2020  
REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL, POSE ET RACCORDEMENT  
DES CABLES A FIBERS OPTIQUES  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ADRAR  
Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital)**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze **(15) jours** à partir de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis d'appel d'offres.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08 H 00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date de dépôt des plis.